



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire – Séance du 01 octobre 2018**

**Délibération n° 2018-144**  
**MOTION DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DES FINANCEMENTS AU MOUVEMENT SPORTIF FRANCAIS DANS LE CADRE DU CENTRE NATIONAL DU DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DU BUDGET DU MINISTERE DES SPORTS**

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire*

**Nombre de conseillers en exercice : 49**

**PRÉSENTS : 37**

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOULET, Marie RECALDE, Gérard CHAUSSET, Cécile SAINT-MARC, Jean Marc GUILLEMBET, Anne-Eugénie GASPARD, Daniel MARGNES, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël GIRARD, Régine MARCHAND, David CHARBIT, Fatou DIOP, René SABA, Mauricette BOISSEAU, Michèle COURBIN, Jean-Michel BERTRAND, Joëlle LÉAO, Claude MELLIER, Alain CHARRIER, Lionel AZOUGALHI, Monique POITREAU, Léna BEAULIEU, Marie-Christine EWANS, Pierre GIRARD, Gwenaëlle GIRARD, Patrice SOUCHAL, Alain LAMAISON, Catherine DARTEYRE, Stéphane GASO, Héléne DELNESTE, Christophe VASQUEZ, Catherine TARMO, Elisabeth LACROIX-RAUX, Jean Pierre BRASSEUR, Marie Noëlle VAILLANT, Philippe BRIANT

**EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : 11**

Mesdames, Messieurs : Jean Claude PRADELS à Stéphane GASO, Martine BERJOT à Mauricette BOISSEAU, Bernard LE ROUX à Marie RECALDE, Valéry LAURAND à Jean Marc GUILLEMBET, Martine CHAPEYROU à Daniel MARGNES, Mélanie SARGEAC à Alain CHARRIER, David VALADE à Joël GIRARD, Thierry MILLET à Philippe BRIANT, Christine PEYRE à Héléne DELNESTE, Rémi COCUELLE à Marie Noëlle VAILLANT, Marie CHAVANE à Elisabeth LACROIX-RAUX

**ABSENT : 1**

Monsieur : Jean Luc AUPETIT

**SECRETARE DE SEANCE : Madame Michèle COURBIN**

Les élus du Conseil Municipal de Mérignac attirent l'attention du Gouvernement et des parlementaires sur la décision de réduire les moyens affectés au sport.

Nous exprimons une grande inquiétude, en ces temps de débats sur le modèle de gestion et de financement du Sport français, en constatant que dans le cadre du projet « Action publique 2022 », une nouvelle baisse prévisionnelle de 6,2% du budget du Ministère des sports en 2019 a été annoncée. Ajoutés à la diminution de moitié des crédits du CNDS et à la suppression des contrats aidés, ces choix sanctionnent l'organisation du sport amateur dans notre pays. Les clubs sportifs associatifs restent des acteurs essentiels et incontournables de la vie locale de nos territoires urbains et ruraux au quotidien.

Les collectivités ne pourront pas se substituer au désengagement de l'Etat compte tenu des contraintes budgétaires et des dispositions liées à la contractualisation financière imposées par le gouvernement.

Les collectivités assument déjà plus de 80 % du financement du sport : subventions aux clubs, événements sportifs, construction et maintenance des équipements, avec 200 000 installations (soit 82 % du patrimoine sportif) et 37 000 espaces et sites de nature.

La Ville de Mérignac prend toute sa part à l'échelle de son territoire avec une politique sportive ambitieuse, participant activement à l'épanouissement du plus grand nombre sur la commune, jeunes et moins jeunes. L'enjeu sociétal du sport est une réalité sur le plan de la cohésion sociale mais également en matière de santé publique. Avec cette réduction des moyens, nous pointons l'incohérence de la politique actuelle affichant une ambition sportive de 3 millions de pratiquants supplémentaires et l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024. Le discours de l'État doit se concrétiser par des actes forts !

Le sport ne doit pas servir de variable d'ajustement au Budget de l'Etat (Budget le plus faible de la Nation, 0,13% du PIB).

Cette motion s'inscrit pleinement en soutien aux mobilisations du Mouvement sportif français, du Comité National Olympique et Sportif, de l'Association Nationale Des Élus au Sport et de la pétition nationale « Le Sport Compte ».

**Nous, élus du Conseil municipal de Mérignac, appelons le gouvernement et les parlementaires à consolider, voire à développer, le financement du sport.**

**ADOpte À L'UNANIMITE**

**ABSTENTION** : Thierry MILLET, Christine PEYRE, Rémi COCUELLE, Hélène DELNESTE, Christophe VASQUEZ, Elisabeth LACROIX-RAUX, Marie Noëlle VAILLANT, Philippe BRIANT, Marie CHAVANE

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Mérignac, le 01 octobre 2018



*Alain Anziani*  
**Alain ANZIANI**  
Maire de Mérignac

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 04 octobre 2018.*

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.*